



Montreuil, le 01 Avril 2016

## **Le SNEMG a 10 ans !**

Ce vendredi 1<sup>er</sup> Avril, le SNEMG fête ses 10 ans d'existence au service de la défense de la filière universitaire de médecine générale (FUMG) et de ses enseignants.

Depuis sa création le 1<sup>er</sup> Avril 2006, le paysage de la FUMG a été bouleversé grâce à l'action structurante de ses enseignants au service de la formation des futurs médecins généralistes et au bénéfice du système de santé français. Bien que beaucoup reste à faire, cet anniversaire est l'occasion de revenir sur les grandes avancées de la FUMG au cours de ces 10 dernières années.

En 2006, l'absence totale de chefs de clinique et d'enseignants titulaires nommés ainsi que la rémunération injustement basse des maitres de stage des universités entretiennent l'incompréhension des enseignants de médecine générale. Afin de porter leurs revendications, les médecins généralistes enseignants fondent le SNEMG. Devant l'absence de reconnaissance de la FUMG, le SNEMG organise pour sa première action une grève nationale des stages. Pendant plusieurs semaines l'ensemble des stages de médecine générale sont fermés dans toutes les facultés de médecine. Les médecins généralistes enseignants envoient un message clair : la FUMG ne doit pas être qu'un effet d'annonce pour coller aux standards européens et les mesures à prendre doivent être pensées en concertation avec ses enseignants.

En 2007, 3 ans après la création de la FUMG, les premières nominations de chefs de cliniques sont prononcées.

En 2008, les honoraires pédagogiques des anciens enseignants cliniciens ambulatoires (futurs maitres de stage des universités) sont augmentés de 12%. Ce rattrapage partiel sur l'inflation est la première action pour la rémunération des MSU depuis 1997 !

En 2009, 5 ans après la création de la FUMG, les 10 premiers titulaires de la FUMG sont nommés. C'est le début effectif de la FUMG.

En 2010, un arrêté modifiant les modalités du 3<sup>e</sup> cycle de médecine générale permet de proposer plus de stages ambulatoires. La maquette ne change cependant pas et les stages ambulatoires des internes de médecine générale restent notoirement insuffisants.

En 2011, la première maitre de conférences des universités est nommée par la voie du concours. La FUMG démontre son processus de maturation, 2 ans seulement après les premières nominations par intégration. En 2011 toujours, le statut actuel des MSU est obtenu.

En 2012, la charte des MSU permet de formaliser les engagements des enseignants accueillant des étudiants en formation.

En 2013, le premier professeur des universités est nommé par voie du concours. La FUMG confirme son sérieux et son engagement.



En 2015, la sous-section 53-03 de médecine générale est créée au sein du conseil national des universités. Cette annonce revêt une grande importance tant symbolique que pratique. La médecine générale est reconnue comme une spécialité à part entière : seuls les enseignants de la discipline sont à même de nommer leurs pairs à partir de critères qu'ils maîtrisent désormais.

L'année 2016 est déjà l'année de la création du label universitaire pour les maisons de santé et celle de la titularisation de l'ensemble des enseignants reconnus intégrables par la CNI. Il est capital qu'elle soit l'année de l'intégration de la maîtrise de stage dans le calcul de la rémunération sur objectif de santé publique (ROSP). L'année 2016 peut également être celle de l'annonce d'un plan de nomination sur 10 ans des enseignants de la discipline dont le ratio étudiants/enseignants équivalent temps plein est le plus bas toutes disciplines médicales confondues (1 pour 97).

Même si elle bénéficie de l'héritage des pionniers qui, dans les années 70, ont cru à la médecine générale et son intégration dans l'université, la FUMG reste encore jeune et son histoire est à construire. Il est de la responsabilité des enseignants et des pouvoirs publics de faire en sorte que son développement soit en adéquation avec des besoins de santé en plein bouleversement.

Dr Anas Taha, Président du SNEMG  
Dr Matthieu Calafiore, Vice-président du SNEMG